

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1- NATURE DU MARCHÉ : FOURNITURES

2- MODE DE PASSATION : MAPA passé selon la procédure adaptée (articles 28 du CMP)

3- IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

VILLE d'ONDRES

Mairie d'Ondres 2189 avenue du 11 novembre 1918 40440 ONDRES

Téléphone 05 59 45 30 06 Fax 05 59 45 22 20

4- NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME ACHETEUR :

La régie « camping municipal d'Ondres »,

Représentée par son Président en exercice, Monsieur Jérôme NOBLE,

2189 avenue de 11 Novembre 1918

40440 ONDRES

Tél : 05 59 45 30 06 Fax 05 59 45 22 20

5- OBJET DU MARCHÉ : Fournitures (et transport) de modules sanitaires (wc/douche/évier) pour emplacements libres

6- LIEU D'EXÉCUTION : Commune d'Ondres

7- PRESTATIONS DIVISÉES EN LOTS : non

8- DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION : la durée globale prévisionnelle d'exécution du marché est fixée à **DIX MOIS (10)**.

9- CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties ; avance forfaitaire ; modalités essentielles de financement et de paiement, paiement ; prix, forme juridique : voir le CCAP.

10- JUSTIFICATIFS À PRODUIRE : voir règlement de consultation

11- FORME JURIDIQUE DES ATTRIBUTAIRES

Les candidats pourront être groupés solidiairement ou conjoints. En cas de réponse sous forme de regroupement conjoint, le mandataire devra être responsable de l'exécution de la totalité du marché.

12- CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES	PONDERATION
N° 1 valeur technique	25%
N° 2 prix	45%
N° 3 délais de livraison (date de remise sur site)	30 %

Voir modalités d'appréciation des critères dans le règlement de consultation.

13- CONDITIONS DE DÉLAIS

Date limite de réception des offres : **17 novembre 2025 à 12h00**

Délai minimum de validité des offres : quatre-vingt-dix (90) jours.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES / AUTRES INFORMATIONS

Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Monsieur Patrice Le Nay, Directeur Général des Services (dgs@ondres.fr)

16- INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS ET AUPRÈS DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DE RECOURS : Tribunal administratif de Pau

17- RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Téléchargement sur le site www.demat-ampa.fr

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique n'est autorisée.

18- DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES : les réponses par transmission électronique sont admises.

19- DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 03.11.2025